

Vous recevrez à domicile le Bulletin de l'Adapei des P.A. et le bulletin mensuel « Vivre Ensemble » de l'UNAPEI

Vous participerez chaque année à l'Assemblée Générale de l'Adapei des P.A.

Vous pourrez dialoguer, soumettre vos idées, questionner au travers des différentes Commissions de l'Association, rencontrer les autres parents, et si vous le souhaitez, devenir membre actif.

Vous serez convié aux différentes manifestations (inaugurations, fêtes)

Vous pourrez bénéficier d'un tarif préférentiel sur les produits et services réalisés par les Établissements de l'Adapei des P.A. (contacter les établissements).

La cotisation ou don ouvre un droit à une réduction d'impôt à hauteur de 66 % du montant versé dans la limite de 20 % du revenu imposable.

L'Adhésion : Un geste indispensable !

- Poursuivre l'action en faveur des Personnes en situation de handicap
- Consolider et pérenniser le rôle et la place des Familles
- Contribuer à l'adaptation et au développement des structures d'accueil

39 Établissements et Services

- 2375 Accompagnements réalisés en 2022 et 110 personnes accompagnées par le PSAT
- 1036 salariés au 31 décembre 2022 dont environ 90 % de CDI

2024 - Venez nous rejoindre !

Je soussigné(e) :

Adresse :

Téléphone :

Adresse Mail :

J'adhère aux Valeurs et Statuts de l'Association de l'Adapei des P.A.

Êtes-vous proche d'une personne accompagnée par l'Adapei ?

Oui Établissement(s) fréquenté(s) :

Non

Merci de retourner ce bulletin dûment rempli au Siège Social de l'Association, à l'adresse ci-dessous, accompagné d'un chèque d'un montant de **92 €** libellé à l'ordre de l'Adapei des P.A.

En plus de mon adhésion, pour soutenir les actions de l'association, je désire faire un don :

Montant du don : € payé par chèque ou espèces.

Fait à :

Le :

signature : *Lu et approuvé*